



L'ACRF propose aux communes et CPAS d'agir afin d'obtenir en milieu rural :

Plus de logements à louer dans le privé à un prix accessible

- Augmenter le soutien financier aux Agences Immobilières Sociales.
- Faire connaître aux propriétaires les garanties et aides possibles via l'Agence Immobilière Sociale, afin qu'ils louent davantage leurs biens.
- Réquisitionner les immeubles inoccupés.
- Définir des niveaux de loyers selon des critères objectifs.
- Aider à la constitution de la garantie locative (prêt à 0% par le CPAS par exemple).

Plus de logements à louer dans le public

- Développer au cœur des villages plus de logements sociaux adaptés aux petits revenus, aux isolés, aux familles monoparentales et aux personnes âgées, près des services de proximité, et ce dans chaque commune.
- Participer de façon transparente à la gestion des Sociétés de Logements de Service Public.
- Rénover les logements publics: plus de qualité de vie et moins de charges pour les locataires.

Pas assez de logements à louer pour les personnes à petits revenus, les isolés, les familles monoparentales

Un tiers des logements de Wallonie sont à louer. Le parc locatif est surtout concentré dans des endroits assez urbanisés, comme le Brabant wallon et l'ancien sillon industriel. En milieu rural, 82% des logements sont habités par leur propriétaire¹.

Selon une étude réalisée par des chercheurs associés de l'UCL et de l'ULB, les isolés et les familles monoparentales avec un enfant seront en croissance d'ici à 2015². Cette évolution s'accompagnera d'une augmentation de l'instabilité financière de ces ménages. La demande de logements à louer continuera à grandir. Or, tant dans le parc locatif privé que public, l'offre est clairement déficitaire. De 8% actuellement dans le locatif public en Région wallonne, elle devrait passer à 16% en 2015.

Au début de cette nouvelle législature, l'ACRF, mouvement de femmes en milieu rural lance une campagne de sensibilisation du grand public et interpelle les pouvoirs communaux :



les cartes postales et dossier de la campagne sont disponibles à

www.acrf.be
contact@acrf.be
083/ 65 51 92



CULTURE
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Les propositions concrètes au verso sont quelques exemples parmi celles détaillées dans leur étude : « **Se loger en milieu rural, un défi** » par Françoise Warrant et Françoise Ansay, ACRF, 2006

¹ « Se loger en milieu rural, un défi » par Françoise Warrant et Françoise Ansay, ACRF, série milieu rural, 2006

² Debaise D., Duyck X., Goffin E., Noël F. « L'évaluation des besoins des ménages et des disponibilités foncières en matière d'habitat, en région wallonne, horizon 2015 » in « Les Echos du logement », MRW, DGATLP, Décembre 2002.



L'ACRF propose aux communes et CPAS d'agir afin d'obtenir en milieu rural :

Plus de logements à louer dans le privé à un prix accessible

- Augmenter le soutien financier aux Agences Immobilières Sociales.
- Faire connaître aux propriétaires les garanties et aides possibles via l'Agence Immobilière Sociale, afin qu'ils louent davantage leurs biens.
- Réquisitionner les immeubles inoccupés.
- Définir des niveaux de loyers selon des critères objectifs.
- Aider à la constitution de la garantie locative (prêt à 0% par le CPAS par exemple).

Plus de logements à louer dans le public

- Développer au cœur des villages plus de logements sociaux adaptés aux petits revenus, aux isolés, aux familles monoparentales et aux personnes âgées, près des services de proximité, et ce dans chaque commune.
- Participer de façon transparente à la gestion des Sociétés de Logements de Service Public.
- Rénover les logements publics: plus de qualité de vie et moins de charges pour les locataires.

Pas assez de logements à louer pour les personnes à petits revenus, les isolés, les familles monoparentales

Un tiers des logements de Wallonie sont à louer. Le parc locatif est surtout concentré dans des endroits assez urbanisés, comme le Brabant wallon et l'ancien sillon industriel. En milieu rural, 82% des logements sont habités par leur propriétaire¹.

Selon une étude réalisée par des chercheurs associés de l'UCL et de l'ULB, les isolés et les familles monoparentales avec un enfant seront en croissance d'ici à 2015². Cette évolution s'accompagnera d'une augmentation de l'instabilité financière de ces ménages. La demande de logements à louer continuera à grandir. Or, tant dans le parc locatif privé que public, l'offre est clairement déficitaire. De 8% actuellement dans le locatif public en Région wallonne, elle devrait passer à 16% en 2015.

Au début de cette nouvelle législature, l'ACRF, mouvement de femmes en milieu rural lance une campagne de sensibilisation du grand public et interpelle les pouvoirs communaux :



les cartes postales et dossier de la campagne sont disponibles à

www.acrf.be
contact@acrf.be
083/ 65 51 92



CULTURE
ÉDUCATION PÉRIODIQUÉ



*Les propositions concrètes au verso sont quelques exemples parmi celles détaillées dans leur étude : « **Se loger en milieu rural, un défi** » par Françoise Warrant et Françoise Ansay, ACRF, 200*

¹ « Se loger en milieu rural, un défi » par Françoise Warrant et Françoise Ansay, ACRF, série milieu rural, 2006

² Debaise D., Duyck X., Goffin E., Noël F. « L'évaluation des besoins des ménages et des disponibilités foncières en matière d'habitat, en région wallonne, horizon 2015 » in « Les Echos du logement », MRW, DGATLP, Décembre 2002.